

La persuasion dans les éditoriaux d'Alexandre Najjar

1. Introduction

Le discours argumentatif met en scène une situation de communication dans laquelle le locuteur émet une opinion, développe une démarche logico-discursive pour persuader son destinataire de l'utilité ou de la véracité de sa position.

L'argumentatif comme mode d'organisation du discours constitue la mécanique qui permet de produire des argumentations dans une double perspective de raison démonstrative et de raison persuasive. Charaudeau (1992 : 87)

Ainsi, dans son discours de presse écrite, l'auteur-journaliste agit sur le lecteur en mettant en scène certaines stratégies discursives persuasives. Il y recourt afin de persuader son lectorat, le fidéliser, l'intéresser et le séduire. En effet, l'interrogation, l'exclamation et l'injonction, souvent appréhendées comme des tournures phrastiques argumentatives, ont une force illocutoire très proche de l'exhortation dans la communication simple. Elles permettent d'attirer l'attention et de faire réagir l'interlocuteur.

2. La question rhétorique

Le texte interrogatif, tout comme l'injonctif, a des indicateurs assez semblables à l'énoncé exclamatif. Ce sont des indicateurs puissants qui révèlent la trace du journaliste dans son énoncé, dans la mesure où ils expriment un état psychologique spécifique (d'incertitude, d'étonnement, d'indécision, d'exhortation, etc.) de l'énonciateur face à l'objet de son énoncé.

D'après Emmanuel Ngué Um,

L'expression phrase interrogative peut suggérer aussi bien le contenu pragmatique d'un énoncé donné que le dispositif syntaxique particulier de ce même énoncé. [...] Définir l'interrogation comme acte de langage revient clairement à la considérer comme un acte illocutoire, et à disqualifier du même coup toutes les autres acceptions de cette notion, notamment celle qui a trait à sa dimension sémantico-syntaxique. Ainsi définie, l'interrogation est considérée comme un moyen d'action intersubjectif. (2010 : 291)

La question rhétorique se différencie de la vraie interrogation puisque dans cette dernière le locuteur sollicite l'information, mais à travers la question rhétorique il revendique plutôt l'assurance de ses propos.

Ainsi, l'énonciateur-journaliste implique le lecteur dans son discours à travers l'interrogation, comme dans un vrai dialogue il lui adresse la parole.

Parmi les actes de discours marquant la subjectivité, l'interrogation est la forme la plus susceptible qui apparaît en grande partie dans les articles d'opinion. Notamment dans

les articles de presse écrite, l'énoncé comportant une interrogation peut faire appel à deux interprétations : soit que le journaliste semble s'adresser à lui-même sur une réalité, un fait ou un événement donné. Le discours, dans ce cas, est subjectif dans la mesure où l'énonciateur inclut le lecteur à travers des interrogations qu'il lui adresse ou qu'il s'adresse à lui-même. Soit que le journaliste s'adresse au lecteur en se plaçant dans l'alternative de répondre ou de ne pas répondre à la question posée.

2. 1. L'interrogation stylistique

Cette interrogation ne suscite pas de réponse et ressemble, au niveau du contenu du discours, à une exclamation ou à une injonction.

Appelée aussi interrogation *oratoire* ou *fictive*, elle consiste à énoncer une affirmation sous la forme d'une question qui n'attend évidemment pas de réponse. La « fausse question » ainsi posée, est définie comme un procédé employé tant à l'oral qu'à l'écrit, permettant de rendre le discours vivant.

Tel est le cas dans l'exemple suivant :

1. « *Le dossier de l'électricité? Fadaïses! La pollution et les carrières anarchiques? Du vent! Les caisses pillées et les adjudications truquées? Sornettes! Les signes extérieurs de richesse? Diffamation!* » (L'Orient littéraire, Édito, mars 2019)

L'interrogation, ici, traduit l'exclamation du journaliste qui met en cause la responsabilité de l'État et prend le lecteur à témoin en l'obligeant ainsi à accepter sa mise en cause. Elle traduit en réalité une invitation du journaliste à suivre

le déroulement des faits. Les interrogations, ici, sont suivies d'exclamations répondant aux questions et marquant l'intonation de l'énonciateur.

Considérons le cas suivant :

2. « *Et quand le Hezbollah décide de son propre chef de riposter aux provocations israéliennes, on fait dans son froc à l'idée de devoir revivre le cauchemar de la guerre des 33 jours. **Faillite? La vraie faillite** est plutôt celle de l'esprit de nos dirigeants. La vraie faillite n'est pas dans nos caisses, mais dans notre souveraineté confisquée. La vraie faillite, c'est l'hémorragie qui décime notre jeunesse. **La vraie faillite, c'est celle de nos institutions qui pourrissent les unes après les autres. La vraie faillite, c'est la passivité de nos citoyens** » (L'Orient littéraire, Édito, 9 /2019)*

Il s'agit ici d'une question posée au lecteur, le poussant à s'interroger et à se poser la même question : « Question, me direz-vous ? ». Dans cet exemple, le lecteur est supposé se poser la question de l'auteur.

Les réponses à cette question rhétorique apparaissent explicitement dans la suite de l'article. L'interrogation sert, dans ce cas, de motif pour introduire le récit, répliquer et en venir au fait, répondre. En revanche, la question du journaliste est comme un stimulant poussant le lecteur à suivre la suite de ses propos et à lire tout l'article. La curiosité du lecteur est donc suscitée par la question rhétorique qui le pousse à lire la suite du texte pour y déceler la réponse.

Pourtant, celle-ci n'est pas toujours offerte dans l'article. Il arrive que le journaliste laisse le lecteur juger et réfléchir.

La question dans ce cas pourrait provoquer un débat dans la mesure où s'interroger sur une conjoncture, c'est chercher la position d'autrui.

Dans l'énoncé suivant, la question rhétorique est posée par l'adverbe interrogatif « Est-ce », suivie d'une réponse correspondante. Le locuteur pose la question à l'interlocuteur. Pourtant, dans son intention il a la réponse, il ne la sollicite pas, mais il demande au lecteur d'y penser.

3. « À l'heure où la lutte contre la corruption se généralise, aussi bien au Maghreb qu'en Amérique latine, il appartient au Barreau de monter au créneau pour réclamer lui aussi la restitution des biens mal acquis et des milliards pillés par la plupart de nos dirigeants – seule solution pour combler le déficit sans saigner à blanc une population déjà exsangue. Est-ce bien là le rôle des avocats ? **Assurément.** Car défendre les citoyens contre les rapaces qui les ont dépouillés, c'est défendre la dignité et la survie du Liban. » (L'Orient littéraire, Édito, 5/2019)

La présence de l'interrogation dans ce cas, ne suscite ni une attente ni une réponse, car il s'agit d'une exhortation à répondre dans le sens du locuteur qui, dans ce contexte, pose une fausse question dont la réponse est univoque et évidente. L'interrogation, ici, permet à l'auteur d'inviter le lecteur à se mettre d'accord avec lui à travers une illusion d'accord acquise par le fait que la réponse est prévue et évidente.

4. « Des dizaines de milliers d'entreprises ont mis la clé sous la porte et 300 000 jeunes ont émigré pour construire leur vie ailleurs. Est-ce donc le sort que nous voulons réserver **aux Libanais déjà exsangues** ? Pourquoi s'acharner davantage ? La solution à ce problème est pourtant simple : obliger nos dirigeants à restituer à l'État tous les milliards qu'ils ont dilapidés au fil des ans. » (L'Orient littéraire, Édito, avril 2019)

Ce type d'interrogation apparaît dans notre corpus avec une fréquence très importante.

La question rhétorique permet donc de rendre le discours plus attirant et plus captivant en cassant la monotonie d'un discours formé à partir d'affirmations mises l'une après l'autre.

1.2. L'interrogation délibérative

Dans ce type d'interrogation, le locuteur s'interroge en s'adressant à lui-même au moment où l'on devrait prendre position :

5. « Certes, Walid Joumblatt a bien raison de mettre en garde contre un retour anarchique des réfugiés syriens qui s'apparenterait à une déportation en raison des périls qui les menacent sous le régime d'Assad qui n'a jamais hésité à éliminer en masse ses opposants, mais la création d'une zone sécurisée en Syrie sous la protection de la Russie ou de l'ONU est-elle donc illusoire ? Si la compassion et la prudence doivent primer, elles n'empêchent pas d'ouvrir les yeux sur les dangers réels du « provisoire qui dure » au risque de modifier l'équilibre démographique du Liban. » (L'Orient littéraire, Édito. 2/2019)

On constate que la présence ou l'absence de la réponse ne semble pas avoir une grande importance dans la question rhétorique, dans la mesure où, contrairement aux autres types d'interrogations, elle peut comprendre en elle-même et créer sa propre réponse par sa formulation. C'est une technique utilisée pour intéresser l'opinion publique et fidéliser le lectorat. Elle permet, par ailleurs, de rendre le destinataire présent dans le discours.

La phrase interrogative sert aussi à provoquer une réponse

aux divers niveaux de l'orientation.

Cette orientation vers la réplique peut prendre plusieurs formes. Contrairement à la vraie question, la question rhétorique amène les lecteurs à attester ce qui leur est présenté par l'énonciateur en ne leur offrant que le droit d'approuver.

Le journaliste tente de dissimuler, à partir de ce type de question, la subjectivité de son assertion. Nous dirons donc que la question rhétorique, dans ce cas, devient un outil qui sert à faire collaborer les lecteurs à l'énonciation.

Soit l'exemple suivant :

6. *« Pourquoi refuse-t-il alors le changement ? C'est le principe de la fermeture éclair ; si on l'ouvre, personne ne sait ce qu'il va en sortir. »*

L'appel à la prise de conscience citoyenne se fait le plus souvent par des interrogations dites interpellatives.

3. L'exclamation

Ce procédé est omniprésent dans les éditoriaux d'Alexandre Nadjjar,

Dans l'énoncé ci-dessous, la lexie « pourriture » asserte ce qui dérange le journaliste. À travers son exclamation, il partage ses sentiments et la charge émotive de sa déception avec ses lecteurs. Dans ce contexte, il évoque son étonnement et son dégoût face aux élections et au silence du peuple libanais.

7. « *On a la pourriture qu'on mérite. Car comme l'affirmait George Orwell, «un peuple qui élit des corrompus, des renégats, des imposteurs, des voleurs et des traîtres n'est pas victime! Il est complice.»* (L'Orient littéraire, Édito, juillet 2019)

Tel est le cas de l'énoncé suivant :

8. « *Ce traitement est certes long et éprouvant, mais il peut se révéler efficace. Administré en chambre stérile, loin de toute interférence extérieure, par des personnes qualifiées qui savent ce qu'elles font et où elles vont – ce qui n'est pas le cas actuellement, la situation politique ayant empiré après 4 mois de convulsions! –, il peut encore sauver le pays de sa mort programmée.* » (L'Orient littéraire, Édito)

Nous relevons également des expressions oralisées péjoratives, le plus souvent, avec lesquelles le locuteur s'amuse en s'exclamant. Cette empathie textuelle renforce le discours sur la subjectivité.

9. « *Que les donneurs de leçons qui prétendent combattre la corruption alors qu'ils sont complètement pourris arrêtent de nous prendre pour des imbéciles et assimilent une fois pour toutes ce fameux verset des Évangiles: «Hypocrite, ôte premièrement la poutre de ton œil, et alors tu verras comment ôter la paille qui est dans l'œil de ton frère.» Car la coupe est pleine et le peuple à cran!* » (L'Orient littéraire, Édito, mars 2019)

Cet exemple exprime une désapprobation quant au système politique libanais, il dévoile le mécontentement de l'auteur quant à un fait moralement déplorable.

Dans l'énoncé ci-dessous, l'exclamation marque l'intonation du journaliste et, peut-être même, l'expression de sa colère quand il dit :

-
10. « *Le dégoût est devenu tel que les jeunes n'ont plus qu'une seule envie : décamper au plus vite pour chercher ailleurs une vie plus digne et un avenir plus prometteur. « Mon Dieu ! Mon Dieu ! Dans quel pays m'avez-vous fait naître ! »* (L'Orient littéraire, Édito, janvier 2019)

Considérons le cas suivant :

11. *Quels que soient les griefs reprochés à Carlos Ghosn, ils ne justifient nullement le traitement qui lui est réservé – comparable à celui d'un dangereux terroriste. La justice n'est pas et ne peut pas être « une forme endimanchée de la vengeance », selon la formule de Stephen Hecquet ; elle ne peut être instrumentalisée de la sorte. Si le Japon est une vraie démocratie, comme il le prétend, qu'il le prouve. Sinon, qu'il soit fermement condamné pour ses pratiques dignes de l'Inquisition et mis au rang des « États voyous ! »* (L'Orient littéraire, Édito, décembre 2018)

L'exclamation dans l'exemple ci-dessus, traduit l'intonation, la colère et le dégoût de l'énonciateur, l'audace de ranger un immense, prétendu honorable, pays comme le Japon, au rang d'État voyou.

Nous constatons, à partir de l'examen des exemples tirés des éditoriaux de l'Orient littéraire, que le contexte facilite la compréhension de l'exclamation. Le contenu de ces phrases exclamatives véhicule une trame sentimentale. La surcharge émotive à visée phatique entre le locuteur et les récepteurs singularise l'exclamative.

4. L'injonction

L'injonctif implique que la relation **je-tu** soit combinatoire, accordant au **je** un statut « d'autorité absolue » et au **tu** un statut de « soumission » (RECANATI, 1981 : 44). Il peut ainsi

apparaître avec un verbe illocutoire de l'ordre, un verbe à l'impératif ou à l'infinitif. La modalité de la phrase a une fonction expressive, phatique et allocutive. La modalité de l'ordre caractérise le type impératif qui exprime la volonté qu'un fait se réalise. Elle correspond à un rapport du locuteur avec son interlocuteur et elle institue une relation d'influence entre eux. Cette relation peut être combinée à deux ordres : l'ordre de supériorité et l'ordre d'infériorité.

Ainsi, Francis Balle affirme :

« Les médias n'agissent pas directement plutôt à travers ce que le public en attend, à travers ce qu'il leur demande et les besoins qu'il espère ainsi satisfaire. » (BALLE, 2000 : 22)

Nous allons donc voir les formes de la phrase injonctive pour montrer la trace de l'énonciateur et sa relation avec ses lecteurs, le degré d'implication de sa subjectivité à travers l'ordre, le conseil, la demande et l'interpellation.

Considérons ce que nous divulgue le corpus :

12. « *Votez pour lui* ». (L'Orient littéraire, Édito, janvier 2019)

L'énonciateur dans l'énoncé ci-dessus s'impose comme autorité, donne des conseils aux lecteurs, guide leur choix sur le vote. L'estimation du journal s'adresse à l'opinion publique, qu'il veut sensibiliser sur les élections. Nous voyons dans cette incitation adressée au public, l'ambition d'une adhésion politique puisque l'énonciateur avertit les électeurs et les pousse à voter en disant : « Votez pour lui ».

Le rapport d'influence peut engendrer un rapport d'infériorité entre l'énonciateur et son lecteur. On observe ce rapport dans l'exemple qui suit, qui exprime l'interpellation de l'auteur :

13. « **Libérez** Carlos Ghosn ! Le clou qui dépasse appelle le marteau », affirme un cynique proverbe japonais. Or Carlos Ghosn dépassait nettement la plupart des dirigeants nippons et indisposait ceux qui voyaient en lui le symbole de la mainmise de Renault sur Nissan – pourtant sauvée du naufrage grâce à sa stratégie et son action. » (L'Orient littéraire, Édito, décembre 2018)

Ce sont bien des tournures comme celles de la requête, de la proposition, du souhait, du regret, de l'interrogation, qui résultent de l'ordre de l'impératif. Le locuteur peut faire une proposition, mais il ne peut pas décider des événements du monde, ni lui ni le journal. Il met dans l'esprit des décideurs et des lecteurs sa façon de percevoir ce dont il est sujet.

14. « En se basant sur le Code pénal, sur nos lois internes (lois sur l'enrichissement illicite, le blanchiment et la comptabilité publique) et sur la convention des Nations unies contre la corruption qui prévoit des « mécanismes de recouvrement des biens aux fins de confiscation » tant au Liban qu'à l'étranger, notre justice, pour peu qu'elle soit indépendante, **devrait** lancer une vaste opération de nettoyage et de récupération des avoirs mal acquis. » (L'Orient littéraire, Édito, avril 2019)

Tel est le cas de l'énoncé suivant où l'énonciateur exprime son mécontentement à travers l'injonction, quand il dit :

15. « Cette chasse aux sorcières, qui veut confisquer à la presse son droit le plus légitime de critiquer le régime dans un pays qui s'enorgueillit d'être un espace où s'épanouit la liberté d'expression absente de la plupart des pays de la région, est extrêmement dangereuse et peut conduire, si elle

*n'est pas endiguée, à des dérives totalitaires qui saperaient notre démocratie – ou ce qu'il en reste. Le tribunal des imprimés **ne doit pas être** un instrument de censure, mais le garant de cette liberté d'expression ».*

(L'Orient littéraire, Édito, octobre 2019)

5. Conclusion

L'analyse des stratégies persuasives révèle ouvertement la subjectivité du journaliste-énonciateur. Par le recours à ses stratégies, ses motivations sont mises à jour ; il ne rapporte pas objectivement les faits, il rapporte ce qui s'éloigne de la norme, ce qui est susceptible d'attirer l'attention du lecteur, de susciter sa curiosité et de la satisfaire.

L'examen de notre corpus nous a permis de constater aussi que certaines interrogations repérées visent le lecteur, alors que d'autres sont posées afin de dénoncer l'État et de le critiquer.

Le journaliste use et abuse de la question rhétorique et de l'exclamation, il s'implique dans son énoncé. Tout cela pour faire de son discours, non seulement une source de divertissement pour le lecteur, mais aussi un produit informatif ayant pour stratégie d'interpeller le lectorat et de toucher la mémoire collective. Le journaliste use de questions qui sollicitent des réponses, et d'autres sont accompagnées de leurs réponses dans le discours pour attirer le lecteur et le pousser à réfléchir.

La fonction principale de la question rhétorique est donc bien la volonté d'assumer la responsabilité de l'assertion avec le lecteur et de le pousser à réagir.

C'est une forme subjective puisqu'elle sert à créer un rapport interactionnel et affectif entre le journaliste et son public. Ainsi, elle affiche la présence, énonce les positions et les jugements cachés de l'énonciateur derrière ses propos, comme elle trace la présence de l'énonciataire à qui l'on fait appel.

Nous pouvons dire également que, par la question rhétorique, l'énonciateur journaliste transmet des certitudes sous forme d'interrogations posées au lecteur afin de créer entre eux un rapport de connivence culturelle.

Le lecteur arrive donc à imaginer la réponse avant même qu'elle ne soit donnée de façon explicite. L'énonciation de la réponse, par la suite, vient renforcer et confirmer cette impression d'accord et de connivence créée à travers les questions rhétoriques.

En somme, toutes ces séries de questions/réponses fonctionnent comme des ornements du discours, car elles créent un discours enthousiaste et séduisant plus agréable à l'oreille.

L'exclamation est toujours présente dans l'Édito d'Alexandre Nedjarr, elle exprime ses sentiments, ses jugements, son indignation, son malaise, son dégoût, mais également sa joie et sa surprise. C'est une forme explicite de la subjectivité journalistique.

Pour conclure, nous pouvons dire aussi que l'interrogation rhétorique, l'exclamation et l'injonction sont des stratégies discursives qui permettent au journaliste d'exprimer son indignation en sollicitant un tiers, de prendre le lecteur comme

témoin et de faire de lui son acolyte dans le témoignage des faits, d'influencer l'opinion publique et de fidéliser le lecteur. Ces stratégies permettent, par ailleurs, de rendre l'auteur présent dans son discours.

Bibliographie

- ANSCOMBRE, Jean-Claude & DUCROT, Oswald (1981), « Interrogation et argumentation », *Langue française*, n°52.
- BERRENDONNER, Alain (1981), *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit,
- BENTOUNSI, Ikram Aya (2017), *La question rhétorique et l'exclamation dans le discours journalistique de la presse écrite francophone algérienne*, *Langues et Usages*, n°1.
- BORILLO, Andrée (1979), « La négation et l'orientation de la demande de confirmation ». *Langue française* 62. p. 37-58.
- BORILLO, Andrée. (1978). *Structure et valeur énonciative de l'interrogation totale en français*. Thèse d'État, Université de Provence.
- CHARAUDEAU P., (1983). *Langage et discours. Éléments de semio-linguistique (Théorie et pratique)*, Paris, Hachette Université.
- DUCROT, Oswald (1981), « La valeur argumentative de la phrase interrogative », dans *Logique, argumentation, conversation, Actes du Colloque de Pragmatique*, Fribourg, Peter Lang.
- HAILLET, Pierre Patrick (2002), *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, Paris, Ophrys.
- HAILLET, Pierre Patrick (1998c), « Quand un énoncé en cache un autre : le conditionnel et les relatives », in Bres, Delamotte-Legrand, F. Madray-Lesigne et P. Siblot (eds), *L'autre discours*, Montpellier III, p. 213-238.
- FONTANIER P., (1821), *Les figures du discours*. Flammarion, Paris.
- GAATONE, (1971), *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Droz, Genève.
- MAINGUENEAU D., (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod, p. 48
- NGUE UM E., (2010), *Valeur illocutoire de l'interrogation : cas d'un corpus de français parlé au Cameroun*, Université de Yaoundé 1 & Université de Provence, p. 291